

Marché de fournitures et de services

**FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN, D'HYGIENE
ET FOURNITURES HOTELIERES**

Procédure adaptée, passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C. C. T. P.)**

Marché public n°2010 – 013

Date limite de réception des offres : jeudi 20 mai 2010 à 12 heures

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières comporte 2 feuillets numérotés de 1 à 2
et une annexe de 3 pages

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation porte sur la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène et fournitures hôtelières au Centre Hospitalier du Centre Bretagne.

La durée du marché est fixée à 1 an à compter du 1^{er} juillet 2010 et reconductible 1 fois par période d'un an.

Toute offre doit être accompagnée d'un dossier technique complet (fiche technique, documentation) concernant le produit proposé.

Le marché comporte 23 lots.

Le tableau récapitulatif des besoins annexé au C.C.T.P. fait apparaître pour chaque lot, les quantités annuelles qui pourront être commandées par l'établissement. Elles pourront varier dans la limite de plus ou moins 20 %.

ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES DE LA FOURNITURE

Les articles doivent répondre aux caractéristiques techniques définies pour chaque lot faisant l'objet de la consultation.

- 1 – Les produits doivent être conformes aux normes françaises et européennes.
- 2 – L'étiquetage des produits doit être conforme à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3:GARANTIE

La fourniture est garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière à compter du jour de l'admission.

Le Fournisseur,
Mention « lu et approuvé sans réserve »
(Cachet et signature)